

2017



Imprimé sur papier PEFC

Bulletin communal

Éditorial

Le mot du Maire



Mesdames et Messieurs, chers Concitoyens,

L'année 2017 restera marquée par plusieurs événements significatifs pour notre Territoire parmi lesquels la fusion avec la Communauté de communes du Pays de Brisach dès le mois de janvier, ou plus récemment par les travaux de mise en place du haut-débit qui nous laissent enfin entrevoir le bout du tunnel. Ce bulletin communal vous permettra d'en savoir plus sur les travaux réalisés tout au long de l'année et les faits marquants qui l'ont ponctuée.

Parmi les moments forts, on retiendra le départ à la retraite de Daniel Moutoussamy, agent communal et garde champêtre, après 42 années de services dévoués à sa Commune. Nous lui réitérons tous nos remerciements et lui souhaitons une bonne et longue retraite. Ce départ a impliqué l'embauche d'un nouvel agent, Nicolas Berlinger, qui a pris le relais avec beaucoup d'enthousiasme. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre village.

Le point d'orgue de l'année est notre Journée Citoyenne. Le 20 mai, notre troisième édition s'est déroulée par une magnifique journée où nous avons mêlé bonne humeur, bonnes volontés, convivialité, solidarité et savoir-faire, et chacun a pu avoir la satisfaction d'apporter sa pierre à l'édifice : façonner notre village, ensemble, année après année. Cette journée riche en valeurs humaines est un «super booster» pour les élus. Merci à tous pour votre participation, aux entreprises, aux exploitants agricoles et aux particuliers pour la généreuse mise à disposition des machines, engins et outils. Je vous donne rendez-vous le 26 mai 2018 pour notre quatrième Journée Citoyenne.

Sommaire

- 2. ■ Éditorial
- 4. ■ Bilan financier
- 5. ■ Éclairage Public
- 6. ■ Travaux réalisés en 2017
- 8. ■ 70^{ème} anniversaire CAC
- 12. ■ Parc naturel de la gravière
- 17. ■ Nos cigognes
- 18. ■ Journée Citoyenne
- 22. ■ Conseil Municipal des enfants
- 24. ■ Koi show chez Artcane
- 25. ■ Donneurs de sang 40^{ème} anniversaire
- 26. ■ Jeux intervillages
- 27. ■ La fête des voisins
- 28. ■ Le 30^{ème} anniversaire de l'association de pêche St-Hubert
- 30. ■ L'année en images
- 32. ■ Une retraite bien méritée
- 34. ■ Classe découverte à Senones
- 32. ■ Ernestine Hueber sage-femme du village
- 36. ■ Les croix et statues
- 37. ■ Le bougeoir de Jean-Georges Thuët
- 38. ■ État civil

D'importants dossiers font l'objet de toute notre attention :

Haut-débit : les travaux de mise en place de la fibre sont très avancés et une réunion publique d'information sera programmée au cours du premier semestre 2018 avant de procéder aux installations des prises dans les entreprises et les habitations.

Commerce de proximité : les retours de notre enquête révèlent un réel besoin d'un tel service dans notre village. Nous travaillons sur sa faisabilité avec le concours de la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Salle de musique : elle doit à court terme être mise aux normes d'accessibilité. Nous réfléchissons sur le redimensionnement du bâtiment en tenant compte des facteurs fonctionnels, acoustiques et thermiques.

Sens de circulation près des écoles : pour la sécurité des enfants, une modification est devenue nécessaire et sera effectuée au cours du premier semestre de l'année.

Aménagement de l'ancienne cour de l'école maternelle : un accès sur notre terrain nous permettra d'envisager la construction d'un hangar de stockage pour désengorger l'atelier communal.

Un audit est en cours au sein de notre commune : il a pour but de faire un état des lieux qui vise à nous mettre en conformité avec les nouvelles exigences légales et organisationnelles liées à l'utilisation et à la gestion des biens et bâtiments Communaux.

Rénovation de la rue du Rhin jusqu'à la route départementale 52 : il s'agit d'un projet très attendu et nous recherchons activement des partenaires pour la gestion et le co-financement de ce chantier important et coûteux.

Éclairage public : c'est un dossier qui me tenait particulièrement à cœur. Le programme de rénovation a commencé et va s'échelonner sur plusieurs années, l'objectif étant d'éclairer mieux tout en faisant des économies d'énergie. Une aide financière nous a été allouée par le TEPCV (Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte et pour le Climat) pour les travaux 2017 et 2018.

Par cette démarche, nous prenons une part active aux efforts pour la transition énergétique.

Extension de la gravière : nous travaillons, en collaboration avec la GSM, sur les plans d'aménagement du futur site d'exploitation ainsi que

sur l'actuel qui a pour vocation d'accueillir un parc d'activités écologiques et touristiques.

Le projet du parc est à ce jour acté par les institutions locales. Consciente de l'intérêt du projet pour notre territoire, la Communauté de Communes Pays-Rhin-Brisach a lancé une étude marketing et d'évaluation cofinancée par la commission LEADER du PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural).

Une association sera créée en 2018 afin de donner une visibilité au projet à l'échelle régionale. Elle permettra de le structurer, de fédérer tous les acteurs, de coordonner les actions et de renforcer la dynamique en place.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les Communautés de communes Essor du Rhin et Pays de Brisach forment une seule entité, la Communauté de communes Pays-Rhin-Brisach. Cette nouvelle organisation n'est pas des plus simples. En effet, il nous faut découvrir notre nouveau territoire et les Communes associées, harmoniser les fonctionnements de chacune, tout en tenant compte des décisions prises avant la fusion et des multiples ordonnances imposées par la loi NOTRe.

C'est par ses compétences que la Communauté de Communes gère à présent notre station de traitement des eaux usées et notre Zone artisanale. Un des gros dossiers en cours est l'élaboration du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), sujet très énergivore que nous suivons de près.

Malgré les quelques grains de sable qui font parfois grincer les rouages, je reste convaincu de la cohérence de ce nouveau territoire transfrontalier rhéna.

Je veux enfin remercier nos jeunes et mettre à l'honneur leur dynamisme et leur investissement au sein de notre village, à travers le Conseil Municipal des Enfants, les Jeunes Sapeurs-Pompiers, les différentes associations et la Journée Citoyenne où leur participation a été très remarquée.

Mes plus vifs remerciements vont également à mes Adjoints, quotidiennement à mes côtés, aux Conseillers Municipaux qui doivent prendre des décisions importantes pour notre avenir, à toute l'équipe pédagogique qui assure l'éducation de nos enfants, au personnel communal et à vous tous qui œuvrez pour notre Communauté.

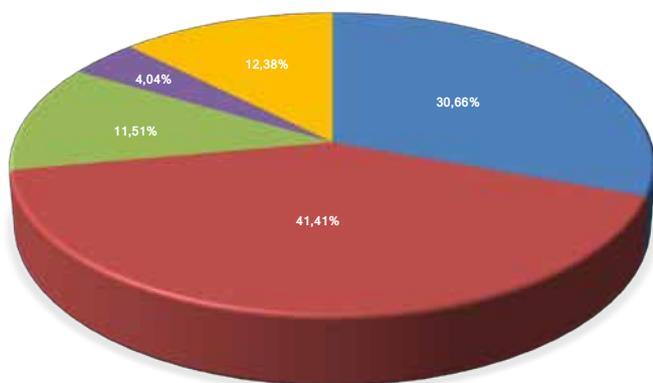
Je vous adresse tous mes vœux de santé, de bonheur et de bien vivre Ensemble à Rumersheim-le-Haut pour la nouvelle année 2018.

Thierry Schelcher

Bilan financier 2017

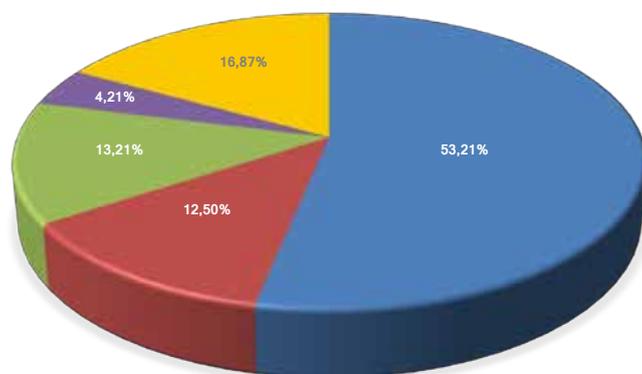
Dépenses de fonctionnement

- Charges à caractère général (249 056,33 €)
- Dépenses de personnel (336 378,38 €)
- Autres charges de gestion courante (93 489,03 €)
- Charges financières (32 850 €)
- Atténuation de produits (100 590 €)



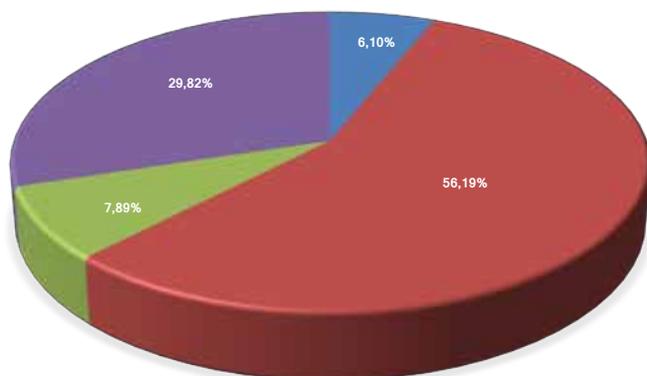
Dépenses d'investissement

- Autres dettes, concession et droits similaires (370 000 €)
- Travaux de bâtiments (86 931,31 €)
- Travaux de voirie (91 855,25 €)
- Achats matériels et mobiliers divers (29 247,48 €)
- Avances versées (1 17 304,26 €)



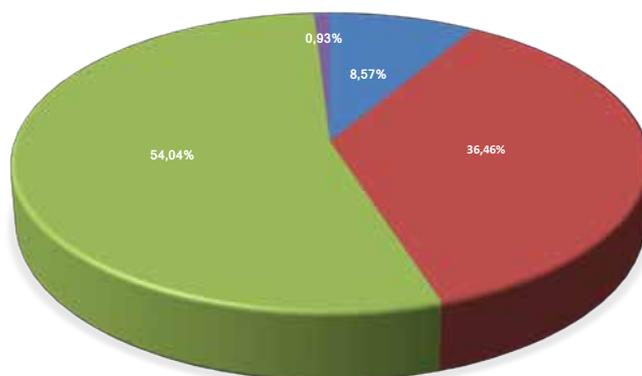
Recettes de fonctionnement

- Produits des services du domaine et divers (55 626,27 €)
- Impôts et taxes (512 400,73 €)
- Dotations, subventions, participations (71 979,92 €)
- Autres produits de gestion courante (271 971,23 €)



Recettes d'investissement

- Dotations, fonds divers et réserves (30 438,88 €)
- Subventions État (129 520 €)
- Excédent de fonctionnement capitalisé (192 000 €)
- Concessions et droits similaires (3 313,52 €)



Investir pour économiser



■ Fin 2015, le Pays « Rhin Vignoble Grand Ballon » devenait lauréat du programme « Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) » lancé par le ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie.

Afin d'accompagner les lauréats qui s'engageraient à réaliser des travaux d'éclairage public, un fonds de financement de la transition énergétique a été mis en place.

Pour prétendre à ces aides financières, la commune a dû présenter un dossier qui devait, au préalable, faire état d'un audit réalisé afin d'identifier les rues ou équipements qui seraient à traiter en priorité (diagnostic réalisé en 2016) et ainsi justifier de 40% de gain de consommation à minima.

Pour Rumersheim-le-Haut, le montant de l'aide financière allouée se chiffre à 12.500 €.

La première tranche du programme engagé cette année concerne les rues d'Ensisheim, du

Rhin, des Bouchers et une partie des rues de l'École et Lilas qui se sont dotées d'un nouvel éclairage public beaucoup plus efficace et surtout beaucoup plus sobre d'un point de vue énergétique.

Désormais, ce sont 29 luminaires équipés de la technologie Led qui viennent remplacer les anciens, dotés d'ampoules à vapeur de mercure (qui ne sont plus fabriquées et qui sont interdites de vente depuis 2014).

A la clef, c'est un gain de consommation de quelque 9200 kWh, soit plus de 52%. Financièrement, l'économie globale, c'est-à-dire le gain de consommation et de maintenance, est estimé à près de 1 500 € par an.

Les travaux réalisés en 2017



Aménagement de l'école élémentaire



Nouvelle salle informatique

Au cours de l'année 2017, d'importants travaux d'entretien des bâtiments communaux et des installations communales ont été réalisés.

Depuis de nombreuses années, le bureau d'Audrey Ehry était situé dans les locaux de l'ancienne école des filles, ce qui nécessitait de nombreux aller-retours entre son lieu de travail et la mairie. Afin d'améliorer son cadre de travail et de la rapprocher de ses collègues, un nouveau bureau a été aménagé pour elle à la mairie, où une pièce a été entièrement rénovée. Une partie des travaux ainsi que le mobilier ont été réalisés lors de la Journée Citoyenne. Les agents communaux ont effectué les travaux de finition, et l'installation électrique a été mise aux normes.

À l'école maternelle, des travaux ont été réalisés pendant les congés scolaires :

- une salle de classe et le couloir ont été repeints
- des nouveaux stores ont été installés,
- deux doubles portes ont été remplacées pour correspondre aux normes d'accessibilité,
- un nouveau portail équipé d'un visiophone a été installé,
- une ouverture entre les deux parkings a été réalisée pour garder un accès unique et sécurisé vers l'école,
- les éclairages du couloir ont été remplacés par des éclairages LED plus performants.

À l'école élémentaire :

- les ordinateurs de la salle informatique ont été déménagés dans une des salles de classe libre,
- une ouverture avec une double porte a été pratiquée entre les deux pièces afin de

- permettre aux institutrices d'accéder facilement aux salles de classe mitoyennes,
- des stores occultant ont été installés,
- un adoucisseur d'eau a été installé pour mettre fin au problème récurrent d'entartage des conduits, des chasses d'eau et des chauffe-eaux,
- les éclairages extérieurs du préau ont été remplacés par des luminaires LED normalisés.

Dans le dépôt d'incendie :

- une double porte a été installée entre deux pièces.

À la salle de musique :

- le terrain a été nettoyé et décaissé. Ensuite 1 000 tonnes de tout-venant ont été versées, nivelées et compactées. Le terrain est maintenant gravillonné. Un muret sur limite a été érigé et une clôture posée.

Dans plusieurs locaux, un nouveau mode de télégestion du système de chauffage bois centralisé a été installé. Les bâtiments concernés sont l'atelier, le dépôt d'incendie, la mairie, l'église, l'ancienne salle informatique, l'école élémentaire et l'école maternelle. La salle des sports, chauffée de façon autonome par géothermie, est désormais reliée à ce dispositif. Cette importante transformation a coûté 18 396,00 euros TTC et permet de contrôler, d'optimiser et de réguler de façon permanente l'ensemble des installations.



Curage de la station de traitement



Chaufferie bois



Chemins ruraux



Parking salle de musique

À la **chaufferie bois centralisée** : une modification importante au niveau du silo à plaquettes a été réalisée. Le système d’approvisionnement en plaquettes bois, ainsi que la vis sans fin permettant l’alimentation de la chaudière, ont été remplacés. Une structure métallique, ainsi que deux vérins hydrauliques, actionnant deux rampes de racloirs ont été installés au fond du silo. Sa mise en place a nécessité de gros travaux de préparation : les agents communaux ont démonté l’ancienne structure, vidé et nettoyé le silo. Le chantier s’est étalé sur trois mois et le coût de ces travaux s’est élevé à 34 490,40 euros TTC.

Les PAV (points d’apports volontaires) situés dans la rue des Bouchers ont été modernisés. Les anciens conteneurs hors-sol ont été remplacés par des éléments enterrés. À cette occasion, un séparateur d’hydrocarbures a été installé, un muret a été construit, le trottoir et les bordures ont été rénovés. Ces travaux ont été réalisés en collaboration avec la Communauté de Communes Pays-Rhin-Brisach.

À l’**ancienne école des garçons**, suite à la démolition du garage et du préau, les travaux de crépissage et de finition des murs ont été réalisés.

Concernant la voirie :

- des caniveaux ont été créés sur le côté ouest de l’église afin d’évacuer l’eau de pluie des

- gouttières
- la rue de Roggenhouse, côté zone artisanale, a été rebaptisée rue de l’Europe.
- les chemins ruraux reliant la rue de Chalampé à la rue du Rhin étaient fortement dégradés, c’est en partenariat avec l’Association Foncière qu’ils ont été rénovés.

Le curage de la station de traitement des eaux usées a été effectué cette année. En partenariat avec l’EARL Le Hammerstatt (Thuet Thomas et Mathias), EARL Muller Bertrand, EARL Kieffer. Un nouveau plan d’épandage a été élaboré, permettant ainsi de valoriser les boues en circuit court et de réduire le coût du traitement.

Suite à l’ouverture de la **déchetterie de Blodelsheim**, l’ancienne déchetterie de notre commune a été démolie et renaturée.

Quant à l’éclairage public, suite à la réalisation d’un diagnostic complet, nous allons procéder au remplacement des luminaires en plusieurs phases. La 1^{ère} tranche de travaux a déjà débuté : elle concerne la rue d’Ensisheim, la rue du Rhin et le centre du village. Cette action est soutenue par le TEPCV (Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte).

Pour finir, suite au **diagnostic d’accessibilité**, des dispositifs normalisés ont été posés au niveau de l’escalier d’accès à la tribune de l’église.

Le 70^{ème} anniversaire de la Coopérative Agricole Céréalière (C.A.C.)



■ *L'histoire de la CAC a commencé le mercredi 13 août 1947 à Saint Hippolyte. Ce jour-là, un groupe de douze agriculteurs s'était réuni afin de créer une coopérative agricole de céréales destinée au seul département du Haut-Rhin.*

L'ensemble des acteurs de l'époque était convaincu de la nécessité de cette indépendance qui leur permettrait de se passer définitivement des coûteux intermédiaires dans le processus de commercialisation des céréales, mais aussi de prévenir efficacement d'éventuelles crises agricoles au niveau mondial.

La CAC est un regroupement qui comprend 3 500 agriculteurs-adhérents en constante évolution. Elle présente des caractéristiques assez particulières qui permettent à ses membres d'être à la fois client et fournisseur, puis adhérent et actionnaire.

La société assure d'abord la collecte de céréales et d'oléoprotéagineux (colza, tournesol, pois) avec plus de 400 000 tonnes gérées par année. Sa filiale « Alsagrains » qui évolue dans le secteur régit quant à elle 550 000 tonnes

de céréales. La CAC est également un fournisseur en produits d'approvisionnement. Ces derniers concernent la grande culture, les cultures spécialisées (vignes, maraîchage, arboriculture, espaces verts professionnels), et la nutrition animale.

De par son rayonnement, l'entreprise septuagénaire est l'un des acteurs phare du développement économique dans le bassin rhénan. Au niveau du groupe, 270 collaborateurs y évoluent en permanence. Sur un plan comptable, l'exercice 2015-2016 précise le montant impressionnant de 168,55 millions d'euros de chiffre d'affaire à l'échelle du groupe. A celle de la coopérative CAC, le chiffre d'affaire est de 123,80 millions d'euros. En outre, des investissements assez conséquents sont réalisés chaque année.

Un conseil d'administration composé de 16 agriculteurs élus élabore et conduit les projets ainsi que les objectifs fixés.

Un comité de direction de cinq personnes complète le dispositif. Depuis 2006 Thomas Thuet, âgé de 60 ans et exploitant à Rumersheim-le-Haut, préside le Conseil d'Administration.

Tout au long de son histoire, la CAC a vécu des moments notables. D'abord l'obtention définitive de son indépendance, associée à la mise en place de sa branche « approvisionnement » en 1973, puis six ans plus tard, à la construction du silo portuaire à Ottmarsheim. Ces événements ont constitué à coup sûr un grand bond en avant dans l'extension de l'entreprise.

Cette société à vocation agricole est bien implantée dans le département. Ses 23 centres de collecte et ses trois silos portuaires témoignent de son emprise sur les terres alsaciennes.

Dans le secteur de l'approvisionnement, le groupe dispose de 17 magasins réservés aux grandes cultures et quatre autres succursales qui sont orientées vers les cultures spécialisées.

Toujours au cours de la période 2016-2017, la partie « collecte » affiche les chiffres suivant : pour le Haut-Rhin 683 560 tonnes et pour le Bas-Rhin 803 210 tonnes.

Le site d'Ottmarsheim qui détient le plus grand silo portuaire de l'hexagone est une des grandes réussites de la CAC.

Dans le même exercice, 448 000 tonnes

de grains y ont été réceptionnées, dont 2000 tonnes séchées et 425 000 tonnes vers l'expédition.

Chaque année 400 péniches de 4000 tonnes partent vers la Suisse, les Pays-Bas, la Belgique et l'Allemagne. Les expéditions s'effectuent par la voie fluviale. Ce moyen de transport permet d'éviter le rejet de 6300 tonnes de CO² (dioxyde de carbone), soit le volume émis par 1 240 personnes.

Principale céréale cultivée en Alsace, le maïs est livré en France (30%), aux Pays-Bas (43%), en Allemagne (20%), en Belgique (6%) et en Suisse (2%). Pays grand consommateur de blé, la France en réceptionne 82%.

Le secteur « approvisionnement » permet aux agriculteurs-adhérents de s'équiper en produits de soins aux végétaux, de même qu'en petits matériels.

Plus proches du terrain, encore plus proches des cultures, les agents du groupe se rendent sur les parcelles et accompagnent les exploitants dans leurs démarches tout en les rassurant. Leurs conseils et autres préconisations s'avèrent décisifs tout au long de la saison.

Pour la CAC, la recherche agronomique, primordiale, représente le progrès et l'avenir. Les 5 800 micro-parcelles d'essais régulièrement expérimentées sur l'ensemble du département en témoignent. Ainsi, les variétés, les fertilisants et tout autre produit évoluent sans cesse vers la diminution.





L'utilisation du drone constitue une avancée sans précédent au sein de la stratégie de l'entreprise. En effet, le petit engin volant téléguidé réalise des performances de haut vol. L'appareil observe, photographie, détecte, enregistre, préconise et peut intervenir. Toutes les informations qu'il émet sont immédiatement saisies par l'agriculteur en action sur la parcelle. L'exploitant les applique presque simultanément.

La société Haut-Rhinoise se montre particulièrement solidaire envers les jeunes agriculteurs, qu'ils soient en cours d'installation ou en activité depuis moins de dix ans. Parmi une série de mesures d'aides mises en place, la somme de 1 000 euros leur est allouée dès le départ.

Sur la liste des innovations qui englobent la protection de la nature, figure la culture du tournesol qui est en plein essor. Sa présence crée de nouveaux territoires aux abeilles et engendre l'installation de ruchettes. Depuis 2013 dans le Haut-Rhin, le nombre est passé de 840 à 2 000 ruchettes. Quatre nouveaux projets sont actuellement à l'étude de faisabilité.

C'est également au cours de l'année 2013 que la CAC a lancé un nouveau service intitulé « OPTI-METHA ». Il s'agit de la méthanisation (dégradation naturelle de la matière organique par la privation d'oxygène). Chaque projet

de méthanisation présenté bénéficie d'un accompagnement jusqu'à sa mise en service.

Récemment, le vendredi 8 septembre, une importante manifestation a rassemblé plus de 450 agriculteurs-adhérents, techniciens et élus à Rumersheim-le-Haut. L'événement coïncidait avec le 70^{ème} anniversaire de la CAC. Dix-sept ateliers représentant les secteurs du monde agricole étaient disposés à travers un champ de maïs, le long de chemins tracés pour la circonstance. Tous les stands étaient passionnants, notamment celui réservé aux natures des sols. Cependant, l'atelier dédié aux traitements des cultures a attiré davantage d'exploitants. La présence du drone, vu de très près et surtout en plein vol et en rase-motte, a permis de découvrir les grandes capacités de mobilité du petit engin.

Au vu des événements, des constatations et des chiffres, il est indéniable que la CAC s'est bel et bien engagée dans la culture biologique. Les efforts effectués en ce sens sont absolument remarquables. Depuis plusieurs décennies, l'utilisation de produits de traitement, de fertilisants et de semences est en très nette diminution. Certains d'entre eux ont tout simplement été abandonnés par les agriculteurs. Cette démarche vise la protection de l'air, du sol, mais aussi celle de la précieuse nappe phréatique.



Il est très important de rappeler que depuis plusieurs décennies, la pyrale du maïs (petite larve d'un papillon) si dévastatrice de la céréale, est détruite par l'utilisation de « trichogrammes » (petites mouches) qui sont les prédateurs naturels de la pyrale.

Le président Thomas Thuet insiste sur le travail accompli, de même que sur la durabilité de ces engagements envers la nature. Ses propos sont sans ambiguïté : « Le rendement à tout prix ne figure pas dans nos objectifs ! Nous sommes conscients de l'évolution de notre planète, de même que les attentes des consommateurs. En particulier la demande en produits bio. Nous voulons optimiser nos cultures dans le respect de la nature et mettre sur le marché des produits de qualité. Notre société s'y est attelée et ne compte pas relâcher ses efforts, notamment au

niveau de la recherche. D'ailleurs nous mettons en œuvre chaque nouvelle technologie pour aller davantage vers une agriculture la plus naturelle possible ! ».

Les efforts et la persévérance de la CAC ont été récompensés en 2015. Le groupe a obtenu le prix OR aux trophées des initiatives coopératives dans la catégorie « Animation de réseau et communication ».

Parc naturel de la gravière



■ *C'est toujours dans l'optique de la création d'un parc naturel que les travaux autour du plan d'eau ont été poursuivis tout au long de l'année 2017.*

Les différents aménagements réalisés au cours des années précédentes ont porté leurs fruits puisque de nouvelles espèces d'oiseaux, de batraciens, d'insectes et de végétaux ont commencé à coloniser le site.

La Communauté de Communes Pays-Rhin-Brisach a pris connaissance du projet et a compris quels sont, pour notre territoire, les enjeux économiques, environnementaux et éducatifs. Aussi, c'est en partenariat avec le PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural), à travers la commission LEADER, qu'une étude marketing et d'évaluation a été lancée. Cette étude, réalisée par le consultant spécialisé PROTOURISME, nous sera rendue l'été prochain.



Ces premiers hôtes contribuent à la transformation écologique du site et sont les annonciateurs de toute une variété d'espèces qui suivront, attirées par leur présence et par le nouvel écosystème.

AIRE À BALBUZARD

Sur les conseils d'ornithologues spécialistes de cette espèce, il nous a été conseillé de garnir abondamment le nid de fagots et de branches pour augmenter son attractivité.



Ainsi, une équipe de bénévoles est intervenue sur le site au mois de février. L'installation d'un échafaudage de 14 m de hauteur, gracieusement prêté par une entreprise locale, a été nécessaire pour parvenir au sommet de l'édifice. À cette occasion, nous avons pu admirer la vue panoramique de notre futur hôte. Pour améliorer nos chances d'accueillir l'oiseau rare, un « appelant » (faux balbuzard en plastique) a été installé aux abords.



L'ÉMERGENCE D'UN NOUVEAU BIOTOPE : LA PHRAGMITAIE...

Jusqu'à cette année, nos différentes tentatives d'implantation d'un véritable biotope avaient échoué, car toutes nos plantations sur les rivages du plan d'eau étaient systématiquement « broutées » par les poissons qui sont très friands des jeunes plants.

La phragmitaie que nous souhaitons voir se développer est composée de jonc, massettes et

autres plantes des rivages. Elle est susceptible d'accueillir un écosystème riche et prolifère.

Pour la protéger et favoriser son développement, nous avons créé deux espaces clôturés. Les mailles du grillage ont été dimensionnées pour laisser passer uniquement les petits poissons et les batraciens.



Afin que la zone soit toujours alimentée en eau, un chenal a été créé et plusieurs centaines de plantes aquatiques ont été repiquées.

Avant Après



Les poteaux d'acacia complètent le biotope du balbuzard qui a besoin de multiples perchoirs.

UN RÉCIF EXPÉRIMENTAL ...

par Romain Collin, hydrobiologiste

Le fond des gravières en exploitation est un paysage monotone constitué de galets et de sables n'offrant que très peu de caches et de nourriture pour les poissons.

Pour survivre, certaines espèces comme le brochet ont besoin de se réfugier.

La fonction principale du récif est donc de créer un habitat piscicole.

Les jeunes individus évoluant en bancs profitent également de ces structures, véritables nurseries, pour se protéger des prédateurs. Les adultes matures utilisent le récif comme support de ponte. Le récif artificiel concentre les poissons, et les oiseaux, tels que le grèbe ou le martin pêcheur, ont la possibilité de s'y nourrir.



Cette initiative expérimentale réalisée par TINCA Environnement sera poursuivie pendant plusieurs années. Des plongées d'observation régulières seront réalisées et l'on pourra observer et analyser l'évolution autour de la construction.



Le récif artificiel, expérimenté à la gravière de Rumersheim-le-Haut, est constitué de perches en bois. En se décomposant, il a pour vocation d'alimenter des « litières » essentielles au développement des chaînes alimentaires dans la zone littorale peu profonde des plans d'eau.

Ces litières constituent un substrat comparable à un « terreau » formé de particules sédimentaires fines et de végétaux en décomposition. Elles sont nécessaires à l'apparition et au développement de la vie dans les strates superficielles des gravières.

A grands effets, grands moyens...



...et bénévoles !

LE RÉSEAU DE RADEAUX SE DÉVELOPPE...

Afin de poursuivre les travaux de renaturation, un radeau complémentaire de 160 m² a été cofinancé par la ComCom Pays-Rhin-Brisach et le PETR. Cette structure vient compléter le réseau déjà en place. Elle forme une prairie sur laquelle vient se développer un véritable écosystème aquatique et subaquatique. Les radeaux sont conçus pour qu'une partie du système racinaire se développe également sous la plateforme.

Le radeau est composé :

- de 50% de phragmites (petits roseaux)
- de 50% d'hélophytes (plantes aquatiques) variés.

Cette année, ce biotope naissant a accueilli de nouvelles espèces :

- la poule d'eau avec 8 poussins
- le fuligule morillon avec 8 poussins également
- 14 couples de sternes pierregarin avec une quarantaine de jeunes à l'envol.



Comme l'an passé, le héron bihoreau s'est furtivement montré. Perché sur les branches à fleur d'eau des rives boisées, la présence de cette cohorte à plumes a attiré sa curiosité...



Les radeaux ont également servi de reposoir à 9 bernaches du Canada.

Nos cigognes



■ Cela fait maintenant 8 ans que notre fidèle couple de cigognes vient animer le ciel de notre village.

Cette année, le mâle est arrivé le 2 février et s'est aussitôt activé à préparer le nid pour accueillir la femelle qui l'a rejoint le 14 février pour la Saint Valentin.

Le couple a été très productif puisque quatre cigogneaux ont vu le jour. Mais, un seul petit a survécu au climat extrêmement difficile du printemps : froid, pluie ininterrompue pendant cinq jours, suivie d'une période de sécheresse ont eu raison d'eux ; c'est la dure et sélective loi de la nature.

Le petit rescapé a effectué son premier vol le 15 juillet et, 10 jours plus tard, il a profité du passage d'un groupe de cigogneaux pour partir en migration.

Enfin, le 4 septembre, les parents se sont, à leur tour, envolés pour le grand voyage.

Nous les attendons avec impatience pour la nouvelle année.



Journée citoyenne



■ En France, en 2017, la Journée Citoyenne a été organisée dans plus de 1 000 communes, mobilisant environ 100 000 participants.

Cette année 180 bénévoles se sont réunis pour réaliser 15 chantiers choisis, comme l'an passé, sur la base des propositions faites par les habitants, les agents communaux et les élus du Conseil Municipal :

1. Travaux de peinture

- mise en peinture des lampadaires, rue de Hammerstatt/rue de Blodelsheim,
- mise en peinture de la vierge du calvaire « château d'eau »,
- décollage de la tapisserie dans deux pièces de la mairie.

2/ Nettoyage de l'église et de la chapelle

3/ Menuiserie

- fabrication du mobilier de bureau d'Audrey à la mairie, de deux caisses de rangement des planchas de l'ALSC, d'un bureau pour le périscolaire.

4/ et 10/ Pavage - Maçonnerie

- réparation du pavage devant la mairie.

5/ Remise en état et réparation des chemins ruraux

6/ Terrains salle de musique

- défrichage des terrains, démolition de la remise, évacuation des déchets, démontage des clôtures, abattage des arbres et arbustes, broyage du bois.

7/ Électricité

- réparation des décorations de Noël (commencée en 2016), remise en état de l'éclairage du terrain de pétanque.

8/ Chapelle

- mise en place d'une gouttière autour de la toiture de la chapelle.

9/ École maternelle

- démontage du chalet de « stockage jouets »



à l'école maternelle et montage du nouveau chalet.

11/ Salle des sports

- nettoyage de la cuisine.

12/ Couture

- fabrication de housses pour les tables du périscolaire.

13/ Ateliers enfants

- fabrication de nichoirs à oiseaux, plantation des géraniums dans les bacs à fleurs du village, plantation de fraises, peinture d'une fresque dans la cour de l'école élémentaire.

14/ Logistique – repas

- montage du kiosque à bière, préparation des tables et bancs, préparation et service du repas.

15/ Local incendie

- création d'une ouverture d'un passage entre les deux garages

D'année en année, vous êtes de plus en plus nombreux à vous engager. Et pour la première fois lors de cette édition, des enfants du village ont accepté de participer à cette journée. Les plus jeunes et le Conseil Municipal des Enfants ont planté des géraniums et des fraises. Dans la cour de l'école primaire, qui a résonné de fous rires toute la journée, les enfants ont aussi peint une fresque. Les plus grands ont commencé la fabrication de nichoirs à oiseaux. Ils seront terminés et installés lors de la prochaine journée citoyenne en 2018.

Il n'y a pas d'âge pour s'engager ! La preuve : le plus jeune participant était Pablo Walter, 4 ans, et le doyen était Bernard Goetz, 85 ans.

Nous avons tous pu constater que cette journée conviviale favorise l'échange entre les habitants,

contribue à tisser des liens entre les générations et permet le partage de connaissances et de compétences.

La Journée Citoyenne participe au « mieux vivre ensemble » dans une société de plus en plus repliée sur elle-même. Elle pousse les citoyens à aller vers les autres pour recréer de belles relations humaines.

Chacun à son échelle est en mesure de faire quelque chose, car c'est en agissant au niveau local que l'on remporte de petites victoires.

La municipalité remercie toutes les personnes qui se sont mobilisées pour faire de la Journée Citoyenne une réussite : les bénévoles, les agents municipaux, mais aussi tous les professionnels, les exploitants agricoles, les artisans et les commerçants qui ont gracieusement mis à la disposition de la commune le matériel nécessaire à la réalisation des travaux.

Quelques chiffres pour 2017 :

- Le coût total des dépenses, avec la location du chapiteau et la réalisation du film, s'est élevé à 14.000,00 TTC €.
- On peut estimer le coût total des travaux, s'ils avaient été réalisés par des professionnels, matériel compris, à 62.000,00 € TTC.
- Soit une économie estimée de 48.000,00 €.

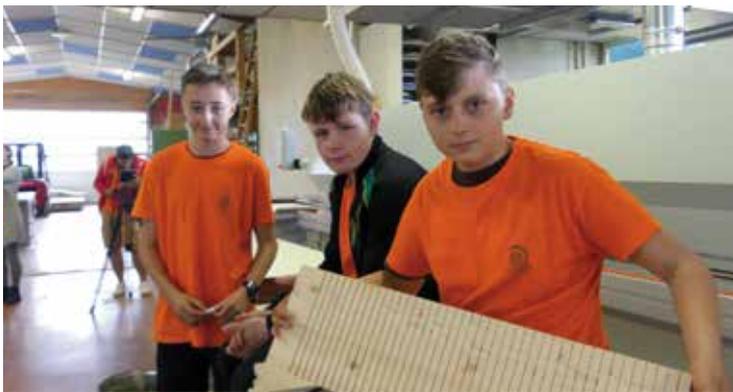
Un film de la journée citoyenne a été réalisé par la société POP CORN de Munchhouse. Vous pouvez le visionner sur Youtube en tapant «Journée Citoyenne 2017 Rumersheim-le-Haut» ou sur le site officiel de la commune.

Partagez votre expérience, soyez ambassadeurs. Grâce à votre témoignage, l'année prochaine nous espérons être 200.

C'est avec plaisir que nous vous donnons rendez-vous le 26 mai 2018.

Journée citoyenne





Conseil municipal des enfants 2017



■ *En 2017, sept petits conseillers avec de grandes idées ont intronisé le premier Conseil Municipal des Enfants.*

Ils ont investi la salle de réunion de la Mairie où ils ont discuté librement de sujets variés, pris des décisions pour aboutir à l'élaboration d'un projet commun.

Ils ont visité les bâtiments et lieux communaux, ont sillonné les limites de la Commune et ont activement participé à la vie communale durant toute l'année.

Lors de la cérémonie du 11 novembre, ils ont fièrement arboré les couleurs de la France en portant leur écharpe tricolore devant notre Monument aux Morts.

Ils ont participé à la collecte de la Banque Alimentaire du Haut-Rhin dans le village et ont aidé à la distribution du chocolat chaud lors du

passage des Pères Noël à motos en décembre dernier.

Le 7 janvier, lors de la cérémonie des vœux du Maire et aux côtés de leurs responsables, Laetitia Walter et Daniel Moutoussamy, ils ont représenté les élèves de l'école élémentaire et ont été récompensés par la municipalité pour leur engagement.

L'hiver dernier, soucieux d'aider les gens souffrant du froid, ils ont mené une action sociale en récoltant pas moins de 100 grands sacs de vêtements chauds et de couvertures pour les plus démunis, en collaboration avec la Croix-Rouge de Réguisheim. Ils ont même proposé leur aide au déchargement des voitures, et leur enthousiasme a été vivement apprécié.



Ensuite, avec d'autres camarades, ils ont participé dans la bonne humeur à la Journée Citoyenne.

Lors de leurs réunions, ils ont exposé leurs projets, tous très intéressants. Soucieux du respect de la propreté des trottoirs et des espaces verts, ils ont décidé de mettre en place des bornes distributrices de sachets pour les déjections canines. Cette idée, aussi bonne qu'utile, devrait en satisfaire plus d'un. Ils ont utilisé leurs talents et ont dessiné eux-mêmes l'image qui figure sur les bornes qui ont été mises en place avec l'aide des nouveaux petits conseillers.

L'année s'est terminée fin juin pour nos petits élus avec la remise du diplôme de la citoyenneté pour chacun d'entre eux.

Par leurs actions menées au sein du village, Madison, Chiara, Marie, Elise, Aurélien, Enzo, et Noah ont marqué l'histoire de ce premier mandat.

LE CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS 2017/2018

Petit rappel : le Conseil Municipal des enfants a été créé afin d'encourager les plus jeunes à la démocratie locale et de les sensibiliser aux questions de la citoyenneté.

Les jeunes conseillers découvrent les rouages démocratiques en participant à des votes, des débats et des élections. Ils donnent leur avis, et avec l'aide de leurs encadrants, ils élaborent des projets pour leur école et leur village.

Le Conseil Municipal des Enfants pour l'année 2017/2018 a été constitué lors des élections qui se sont déroulées le lundi 16 octobre 2017 à l'école élémentaire.

Très bien orchestré par les enseignantes, Mesdames Rauch et Grandidier, l'évènement s'est déroulé dans le cadre d'un cours sur la Commune. Les candidats ont exposé leur programme devant l'assemblée. Ils ont été applaudis par leurs camarades de classe pour leurs projets et leurs grandes idées.

Après avoir montré leurs cartes électorales, voté, signé le registre et procédé au dépouillement, ont été élus : Justine Amedro, Siara Ferrere, Gautier Gerster, Lionel Jung, Anaïs Landwerlin, Yanis Masticard et Timothé Walter.

Le 20 octobre 2017, Gautier Gerster a été élu Petit Maire pour l'année scolaire 2017/2018.

Ces jeunes conseillers méritent toutes nos félicitations pour leur engagement.

Vous pouvez suivre tout au long de l'année leurs actions sur le site internet officiel de la commune de Rumersheim-le-Haut.

Koi show chez Artcane

■ Les 9 et 10 septembre 2017, Patrick Richert a organisé avec l'association « France Koi Show » une manifestation sans précédent en Alsace : un Koi show international pour fêter l'inauguration de nouveaux bassins de stockage pour la vente de carpes Koi, ces poissons ornementaux colorés, très prisés en Asie.



Les jardins de la société Artcane, où étaient exposés de nombreux bonsaï, ont accueilli à cette occasion des amateurs de carpes Koi venus de toute l'Europe.

Les participants au concours ont présenté leurs plus beaux spécimens dans plus de 30 piscines spécialement installées au centre du site. Après avoir délibéré, les jurés ont remis des prix aux propriétaires des carpes qui répondaient le mieux aux critères esthétiques comprenant la forme, les motifs et les couleurs imposés par la discipline.

C'était une opportunité unique de voir une concentration des plus belles carpes Koi d'Europe dont la particularité est qu'il n'en existe pas deux identiques !

Le public a également pu rencontrer une trentaine d'exposants spécialisés dans le matériel dédié à l'élevage des carpes Koi, comme la nourriture, les équipements de

filtration et les bassins d'agrément.

La nouvelle association We, qui a pour but, entre autres, de faire découvrir l'art traditionnel japonais sous toutes ses formes, a organisé le programme d'animations du week-end.

Ainsi, plus de 2 200 visiteurs ont pu assister à des activités variées : une démonstration de calligraphie japonaise par Maître Keishu Kawai, un séminaire sur les pathologies des koi, présenté par le docteur vétérinaire Rob Hehjmans, des démonstrations de tai-chi-chuan par Maître Tran Duc Lai, de qi gong par Éric Bey et d'ikebana par Maître Kikuto Sakagawa.

Patrick Richert tient à remercier la commune, les associations et tous les bénévoles du village qui ont activement participé à l'organisation de cet événement et qui ont géré le montage et le démontage des installations ainsi que la restauration proposée sur place.

Le 40^{ème} anniversaire

Il y a presque un demi-siècle, des collectes de sang avaient déjà lieu à Rumersheim-le-Haut, dans une salle de l'ancienne école des garçons. Le nombre important de dons enregistrés lors de ces premières collectes a encouragé des bénévoles à fonder, le 21 février 1977, l'Association des Donneurs de Sang de Rumersheim-le-Haut.



L'association a démarré avec, comme président, un homme combatif et prévoyant, bien connu pour son sens de l'humour, Albert Maeder. Le comité était alors composé de Bernard Maurer, vice-président, Jean Kieffer, trésorier, Elisabeth Maurer, secrétaire, et Claude Kannengieser, responsable de la banque du sang. Douze autres bénévoles complétaient la petite assemblée, qui a commencé à se réunir dans une salle aménagée au sous-sol de l'ancienne banque locale.

Dès l'été 1981, on a abandonné l'école des garçons à la faveur du vaste hall d'entrée de la salle polyvalente, tout juste construite. Quelques années plus tard, en 2004, c'est la salle de musique, fraîchement agrandie, rénovée et bien mieux adaptée, qui a été choisie. C'est d'ailleurs toujours le cas aujourd'hui.

Il faut souligner qu'Albert Maeder a su apporter au groupe une nécessaire cohésion ainsi qu'une ambiance de franche camaraderie. Après 32 ans de présidence, à l'âge de 80 ans, il a passé le flambeau à Marlyse Billich, en laissant un bilan plus qu'honorable.

Les bénévoles ne se sont pas contentés d'organiser des collectes de sang : en effet, depuis 1990, les membres de l'association effectuent également une quête annuelle destinée à la lutte contre le cancer.

Chaque année, trois collectes sont organisées dans le village. Cette année, le 25 septembre 2017, une énième collecte a permis de comptabiliser 51 dons, dont 7 premiers dons.

Par rapport au nombre d'habitants de notre commune, ce résultat est considéré comme très positif. Il conforte les organisateurs et les donneurs dans leur noble démarche.

À l'issue de cette collecte, les personnes présentes se sont rassemblées afin de célébrer le 40^{ème} anniversaire de l'association. Parmi les invités figuraient le maire Thierry Schelcher et son adjointe Christine Gantner. Les sections des donneurs de sang de Blodelsheim, Fessenheim et de Munchhouse étaient représentées respectivement par Marie-Odile Werner, Marie-Odile Béringier, Philippe Lutaecher et Christophe Heinrich. La présidente de l'Union Départementale, Liliane Schumacher, absente et excusée, avait envoyé une lettre de félicitations qui a été lue par la secrétaire locale Isabelle Argast.

Après un mot d'accueil, la présidente Marlyse Billich a dressé le bilan de 40 ans d'engagement et a souligné le travail accompli. Elle a évoqué la mémoire des membres disparus avant de remercier vivement toutes les personnes qui participent à l'action de l'association des donneurs de sang. Elle a ensuite remis des diplômes à différents donneurs, en reconnaissance du nombre de dons effectués, et a lancé un appel aux nouveaux donneurs et aux personnes désireuses de rejoindre l'association.

Cette belle soirée, placée sous le signe de l'entraide, du don de soi et de la détente s'est achevée autour du verre de l'amitié offert par la municipalité.

Jeux intervillages

Le 30 juillet 2017, six équipes issues de l'ancienne Communauté de communes Essor du Rhin se sont affrontées dans les joutes ludiques des Jeux Intervillages, organisés par l'association intercommunale de l'Essor pour la Culture et le Sport (ECS). La commune de Roggenhouse, précédent vainqueur, a accueilli l'évènement ainsi que les délégations de Munchhouse, Hirtzfelden, Rustenhart, Blodelsheim et Rumersheim-le-Haut.



Chaque village était reconnaissable grâce à la couleur de son tee-shirt et les participants n'ont pas hésité à mouiller leur maillot dans les différentes épreuves :

- DART FOOT : cible de 7 mètres de haut
- COMBAT DE GLADIATEURS
- PARCOURS SPORTIF CHALLENGER
- QUITTE OU DOUBLE : questions aux élus
- BUMPER BALL : joueurs munis d'une bulle d'air disputant un match de foot
- PISCINE TOURNIQUET
- VENTRE GLISSE
- LA BALAYETTE INFERNALE
- LE MUR DES CHAMPIONS
- LE TIR A LA CORDE
- LE FIL ROUGE : questions de culture générale

L'équipe de Rumersheim-le-Haut était composée de 27 personnes réparties en quatre équipes selon leur âge : enfants de 6 à 11 ans, jeunes de 12 à 15 ans, hommes de plus de 15 ans et femmes de plus de 15 ans.

Certes, « l'important, c'est de participer » (Pierre de Coubertin). Mais comme dans chaque compétition, il faut un vainqueur. Et

cette année, chacun a vaillamment combattu dans une ambiance bon enfant pour tenter de rapporter la coupe victorieuse dans son village. En fin de journée, le résultat tombe : Rumersheim-le-Haut remporte cette édition 2017.

Félicitations à tous les participants !

La fête des voisins



■ Chaque début d'été en France, et ce depuis les débuts des années 90, de nombreux habitants d'une même rue se retrouvent pour un agréable moment de convivialité : la Fête des Voisins.



À Rumersheim-le-Haut, les habitants de la rue de Charlemagne ont adopté depuis 10 ans déjà la tradition et en a fait un évènement incontournable : les voisins se rassemblent pour rire, danser, jouer, chanter autour d'une tablée de spécialités d'Alsace, de Lorraine, de Champagne, de Pologne ou de Russie. Et pour

la première fois cette année, la fête des voisins a été organisée rue de Hammerstatt. De l'avis de tous, cette petite réunion en plein air sous les signes de la jovialité, de l'hospitalité et du partage est une excellente idée. Qui sait, peut-être s'étendra-t-elle l'année prochaine à de nouveaux quartiers... !

Le 30^{ème} anniversaire de l'association de pêche St-Hubert

■ L'association de pêche St Hubert a fêté cette année son 30^{ème} anniversaire. Elle a été créée le 7 juin 1985 par un groupe de passionnés de pêche mené par André Onimus alors adjoint au maire.



Contacté par Monsieur le Maire Jean-Pierre Goetz, Monsieur Gilbert Ostertag, directeur du site, a tout de suite accepté d'apporter son aide au groupe de pêcheurs qui souhaitait aménager les abords d'une partie de la gravière et réaliser un parking sur le site d'une ancienne décharge.

A l'endroit du site de pêche se trouvait un chalet utilisé par les chasseurs. Le nom St Hubert a été donné à l'association en souvenir de ce lieu. Les statuts de l'association ont été enregistrés le 31 janvier 1986. Elle comprenait 127 membres et au premier comité ont été élus : Daniel Eggeman en tant que Président, Marceau Maurer et Patrick Barth respectivement comme secrétaire et trésorier.

En 1988 François Schutz est à son tour nommé Président.

Depuis 1991 et jusqu'à ce jour, c'est Luc Meyer qui occupe le poste de Président, soit

depuis plus de 26 ans. Il est aujourd'hui le seul membre fondateur au comité.

À ce jour, l'association comprend 13 personnes au comité et environ 60 pêcheurs. Pour devenir membre, il suffit d'avoir plus de 16 ans, les enfants de moins de 16 ans doivent être accompagnés d'un parent.

Dans les années 1990, les enfants des écoles maternelles et élémentaires ont eu l'occasion de participer à l'installation des nichoirs à oiseaux autour du grand étang.

C'est également à cette époque que les pêcheurs décident d'aménager le petit étang dénommé « le Grün » et les travaux vont bon train : ils créent un parking, construisent des sanitaires, installent l'ancien préau de l'école des filles qui a récemment été agrandi.

Ces travaux sont financés grâce aux manifestations organisées par l'association :



la « Pêche des vendanges » a été remplacée par le loto de Noël et depuis quelques années, c'est à l'étang du Grün que l'association organise début juillet une soirée « Sanglier à la broche » à laquelle participent de nombreux villageois. L'année prochaine, celle-ci aura lieu le 07 juillet 2018.

Luc Meyer précise aussi que l'étang du Grün peut être loué pour une soirée privée ou une fête familiale.

Les pêcheurs organisent également tous les ans un tournoi interne : « Les 40 heures de pêche ».

Il faut aussi ajouter que les pêcheurs sont très impliqués dans le projet de renaturation de la gravière. Ils ont mis en place des frayères artificielles et nourrissent les poissons pendant les mois de fermeture des étangs : 4 à 5 tonnes d'orge, selon les récoltes, et environ une tonne de compléments alimentaires leur sont données pour qu'ils puissent passer l'hiver dans de bonnes conditions.

Pour fêter son 30^{ème} anniversaire, l'association St Hubert a invité début septembre ses sponsors et le conseil municipal à déguster une paëlla à l'étang du Grün. Le Président, le comité et tous les membres de l'association remercient toutes les personnes qui ont répondu à l'invitation.

LES TRUITES DU VENDREDI SAINT

Pour la première fois cette année, les pêcheurs ont organisé sur la place de la mairie une vente de truites arc-en-ciel le jour du Vendredi Saint. Livrés le matin même et dépecés sur la place, 65 kg de poissons ont été vendus. Les pêcheurs précisent que la petite taille des truites est due au manque d'eau de la source alimentant l'étang dans lequel elles ont été élevées et que l'année prochaine une autre pisciculture sera contactée. Les fonds récoltés ont servi à acheter de la nourriture pour les alvins.

Compte tenu du succès remporté, la vente de truites sera reconduite l'année prochaine à la même date. Un café sera proposé aux lève-tôt !



Ballade musicale



Rénovée par Marlyse Billich



Rénovées par Hugnette Kessler



Basket



Concert de printemps



Échange musical avec la musique du Périgord



Initiation au golf



Défilé de carnaval



Départ de Julie Wocher



Écoles : exercice pompiers



Fête du printemps du périscolaire



Journée récréative des pompiers



JSP examen de fin d'année



Kermesse des écoles



Parking salle de musique



Rénovation des chemins ruraux



Christ offert par Maurice Bihl



Remise de la médaille reconnaissance diocésaine à Jean-Paul Béringier



Sécurité routière



Tour d'Alsace

Une retraite bien méritée

■ Après avoir exercé pendant plus de 41 ans la fonction d'agent municipal dans notre commune, Daniel Moutoussamy a pris sa retraite en mai 2017.



Arrivé à l'âge de 18 ans à Rumersheim-le-Haut, il a d'abord exercé pendant un an la profession de mécanicien au Garage Fimbel du village. Le 20 octobre 1975, il est embauché par Monsieur Jean-Pierre Goetz, alors Maire du village, en tant que premier agent communal exerçant à plein temps. La même année, il a été nommé Garde-Champêtre assermenté auprès du Tribunal d'Instance de Guebwiller, fonction qu'il a occupée jusqu'à sa retraite.

Pendant plus de 16 ans, tous les matins avant le début des cours, il met en route les cinq poêles à mazout des écoles. Pendant près de 20 ans il travaille avec Jean-Pierre Goetz sur de nombreux projets communaux, telle la création des lotissements ou la construction de la salle polyvalente.

Durant sa carrière, il a notamment été en charge de la surveillance et du bon fonctionnement de la station des eaux usées et du réseau

de distribution d'eau, de l'éclairage public, de la voirie, des écoles et autres bâtiments communaux. Il s'est également chargé de l'entretien des espaces verts et du cimetière.

La population de Rumersheim est passée de 790 habitants en 1975 à plus de 900 habitants en 1997 et 1200 aujourd'hui, et les besoins de notre commune ont grandi avec notre village. André Onimus, élu Maire en 1995, embauche alors Pascal Vonflie en 1997 pour seconder Daniel dans son travail quotidien, après que ce dernier a travaillé au service de la commune en solitaire pendant 21 ans, durant lesquels il a toujours su s'adapter à l'évolution des techniques et aux mentalités. Par ailleurs et depuis 1978, il encadre les jeunes durant leur job d'été à la commune.

En mars 2015, Thierry Schelcher est élu Maire du Village et arrivent avec lui de nouveaux défis, comme la Journée Citoyenne et le Conseil



Municipal des Enfants, projets dans lesquels Daniel est totalement impliqué.

Daniel n'a jamais été qu'un simple employé, il est aussi un citoyen dévoué, notamment grâce à sa participation à la vie associative du village. Dès 1975, il s'engage comme sapeur-pompier volontaire et obtient en 2015 le grade d'adjudant. Il est également encadrant des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP), membre de la clique, et bénévole au sein de l'association de musique du village.

C'est pour ces emplois personnels et professionnels que Daniel est connu de tous les villageois, aussi bien des anciens qui l'ont côtoyé durant toutes ces années, que des jeunes avec qui il a partagé son incommensurable expérience.

Daniel n'a pas prévu de rester inactif à la retraite. Il va continuer à s'engager auprès des associations du village dont il est membre et à s'occuper des concessions du cimetière et du

Conseil Municipal des Enfants. Il a également planifié de jardiner et de continuer à écrire des articles sur les événements communaux dans le quotidien régional, les DNA.

Pour remplacer Daniel, Nicolas Berlinger a été embauché en mai 2017. Nous lui souhaitons la bienvenue et une longue carrière dans notre village.

De nombreux villageois et amis ont assisté au pot de départ à la retraite organisé en son honneur par la municipalité.

Le Maire, Thierry Schelcher, a retracé son parcours professionnel exemplaire et a salué son dévouement envers la population.

C'est avec beaucoup d'émotion que Daniel s'est dit être fier d'avoir œuvré auprès de chaque maire et être très honoré d'avoir pu servir la commune durant ces nombreuses années.

Nous souhaitons à Daniel une bonne retraite, entouré de son épouse Edith et de ses enfants Éric, William et Pauline.

Classe de découverte à Senones

■ La classe de découverte des élèves de CE2/CM1 et CM1/CM2 de Mesdames Rauch-Dietrich et Grandidier s'est déroulée du lundi 3 au vendredi 7 avril 2017 au Centre La Forain de Senones. Élèves et enseignantes ont été accueillis par le directeur du centre, Monsieur Michel Muller, clown professionnel et son équipe, composée d'un comédien professionnel et de deux animateurs de vie quotidienne. Les 43 élèves étaient accompagnés de trois parents d'élèves, Mesdames Deharbe et Masticard et Monsieur Rost.



Les activités artistiques prévues au programme de ce séjour à dominante « cirque » ont été entrecoupées d'activités en plein air, rendues possibles grâce à une météo ensoleillée tout au long de la semaine. Les enfants ont pu prendre un grand bol d'air frais et laisser de côté télévision, ordinateur et autres jeux vidéo...

Au programme des matinées et des après-midis : des ateliers d'expression théâtrale et de cirque, des jeux d'extérieur (foot, ping-pong, badminton, frisbee, construction de cabanes...), un grand jeu de l'oie, des parties de cache-cache, des exercices de Land Art et de peinture sauvage. Les soirées n'étaient pas en reste : jeux de quizz sur le thème des animaux des forêts vosgiennes, lecture de contes, une soirée dansante et un spectacle surprise avec jongleur et cracheur de feu.

Les écoliers ont séjourné dans une résidence de deux étages où ils étaient répartis dans des dortoirs. Chacun devait faire son lit et la chambre devait être impeccable tous les jours. Les repas étaient servis au réfectoire. Les enfants ont tous bien mangé et à chaque repas, un chef de table se chargeait du débarras pour ses camarades dans la joie et la bonne humeur.

À la fin du séjour, les élèves ont monté un spectacle dans lequel ils ont présenté des

pyramides acrobatiques et des numéros de cirque. Ils ont tous été très applaudis, et les encadrants ont pu constater les progrès des équilibristes, acrobates, jongleurs ou clowns en herbe...

Les adultes ont complimenté les enfants pour leur bon comportement tout au long de la semaine et leur sens des responsabilités.

Cette classe de découverte s'inscrit dans un projet pédagogique visant à éveiller l'esprit artistique et créatif des élèves, tout en leur apprenant à mieux maîtriser leur corps et à développer leurs expressions. À cela s'ajoutent des compétences sociales et civiques qui se sont forcément enrichies lors de ces cinq jours de vie en collectivité.

Chaque élève a réalisé un journal de bord personnel durant les temps de classe : on y trouve les comptes rendus des journées, des activités de lecture et d'écriture ludiques autour de la thématique du cirque, des chants, des poèmes et des photos du séjour.

C'était une première pour l'école et tous espèrent que cette expérience positive restera un souvenir marquant dans la scolarité des élèves.

Ernestine Hueber, sage-femme du village

■ De nombreux Rumersheimois de plus de 45 ans sont venus au monde grâce aux mains expertes de celle qui été la sage-femme de notre village pendant plus d'un demi-siècle : Mademoiselle Ernestine Hueber.



Elle-même née à Rumersheim-le-Haut le 3 septembre 1897, elle est la fille de l'aubergiste Florentin Hueber et de Maria Grotzinger. Brillante élève, elle fera des études pour devenir sage-femme. Il s'agira pour elle d'une véritable vocation puisqu'elle exercera ensuite sa profession pendant 52 ans !

Sa carrière, qui évoluera entre les domiciles de ses patientes et la Clinique Sainte Thérèse à Colmar, débute le 22 novembre 1920 à l'âge de 23 ans, avec comme premier accouchement, celui de Catherine Thuet. Son dernier accouchement au village aura lieu 51 ans plus tard, avec la naissance de Sandra Kieffer en janvier 1971, et le dernier au sein de la clinique datera de janvier 1972, avec la naissance de Muriel Hueber. Ernestine Hueber avait alors 75 ans.

Les registres recensant le nombre d'accouchements qu'elle a pratiqués n'existent plus aujourd'hui, il est donc malheureusement impossible d'en connaître le nombre exact.

Ernestine était très appréciée du corps médical : elle assistait dans leur travail quotidien les Docteurs Thuet et Zech. Outre les accouchements, elle était responsable des consultations des nourrissons et endossait aussi

le rôle d'infirmière, se chargeant des injections, des pansements, des soins, etc...

Elle jouissait également d'une notoriété certaine auprès de la population locale. Elle a d'ailleurs été la première femme membre du Conseil Municipal de Rumersheim-le-Haut. Pendant 12 ans, du 20 mars 1959 au 14 mars 1971, elle a été conseillère durant les mandats des maires Joseph Thuet et Jean-Pierre Goetz.

En avril 1960, le Conseil Municipal a décidé de s'associer à l'hommage rendu par le Service de Santé à Mademoiselle Ernestine Hueber qui exerçait depuis 40 ans dans notre commune en tant que sage-femme et lui a offert en cadeau une somme de 250 nouveaux francs.

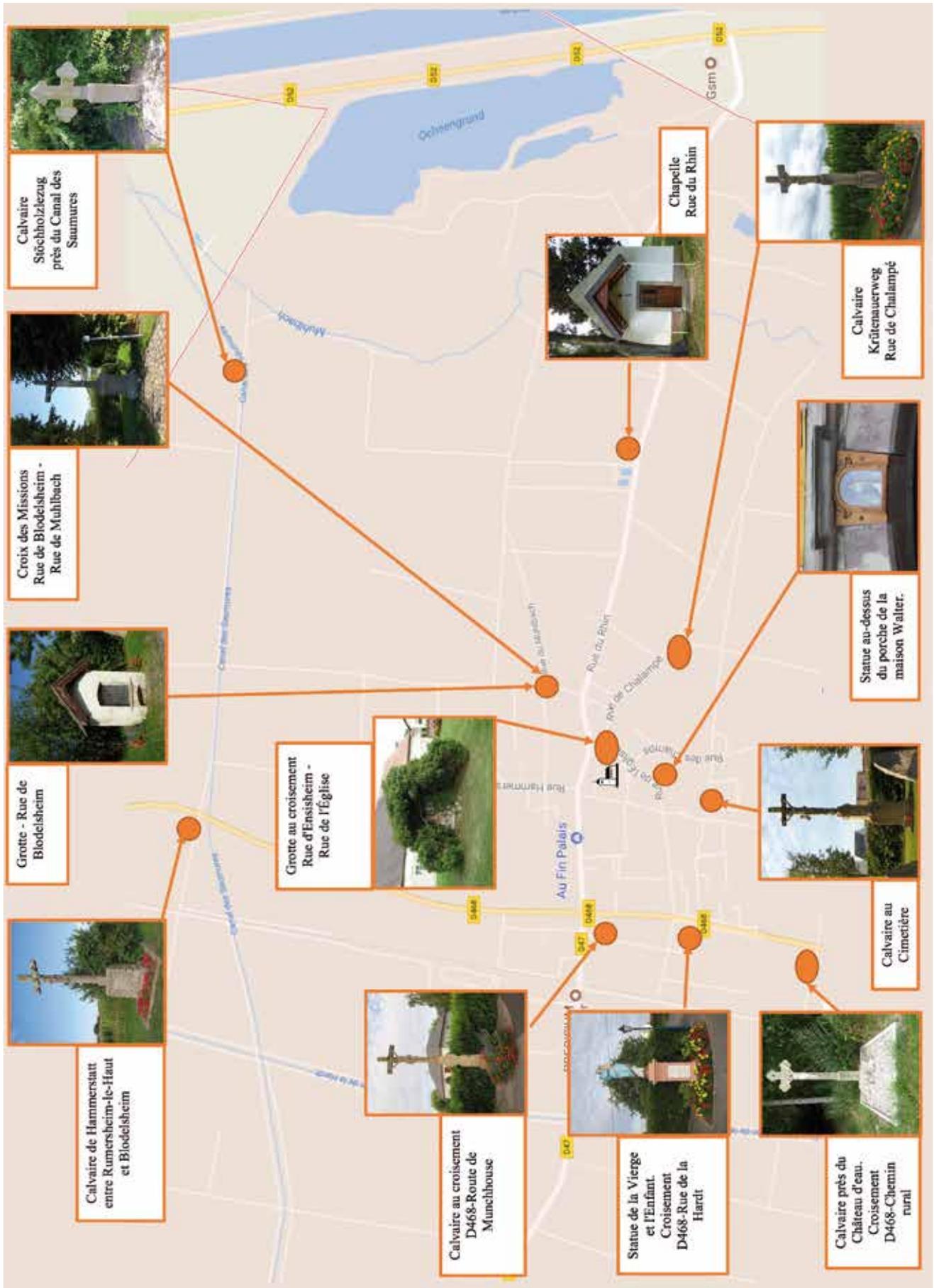
Ernestine Hueber était à l'évidence une femme très en avance sur son temps.

Les Anciens se souviennent encore tous de l'avoir vue circuler sur sa mobylette, et cela jusque dans les années 70 pour se rendre dans les communes environnantes telles que Chalampé ou Bantzenheim où elle intervenait également.

Après une vie dévouée aux Femmes et aux Hommes, elle est décédée le 12 novembre 1981 à l'âge de 84 ans.



Les croix et statues



Le bougeoir de Jean-Georges Thuet

■ En 1838, un enfant du village, Jean-Georges Thuet (1787-1846) a fabriqué le bougeoir qui sert à l'exposition du cierge pascal (Osterkerzstock). Toujours utilisé de nos jours, vous pouvez admirer l'œuvre en question en l'Eglise Saint Gilles de Rumersheim-le-Haut.



Jean-Georges Thuet est né en 1787 et décédé le 1^{er} décembre 1846. Il était le fils de Elogius Thuet et de Élisabeth Reithinger. Le 27 avril 1813 il s'est marié avec Marguerite Lang, originaire d'Ottmarsheim. De leur union est né Louis Thuet en 1814.



Texte repris et traduit du livre de la famille Thuet de 1912, page 10.

« Ce dernier (Jean-Georges Thuet) fut souvent malade, ne put ainsi accomplir de lourds travaux. Il s'occupa d'autant mieux à des travaux d'art moins physiques, auxquels il apporta un savoir-faire de grande qualité.

Aujourd'hui encore (en 1912) on peut admirer les ustensiles ménagers qu'il a fabriqués, véritables œuvres d'art conservées par la famille, et surtout le bougeoir, qui en l'église de Rumersheim-le-Haut, sert toujours à l'exposition du cierge Pascal ».

État civil



MARIAGE 2017

Le 26.05.2017 ZIMBERLIN Eric et COUGET Myriam
Le 17.06.2017 DA SILVA Dany et AUREGGIO Eva
Le 22.07.2017 BECHTOLD Vincent et BRETZ Sophie
Le 19.08.2017 MAURER Sébastien et LONJARET Cindy

NAISSANCES 2017

Le 09.03.2017 GRANDPIERRE Côme de GRANPIERRE Antoine et WALTER Virginie
Le 19.03.2017 BRAUN Lucie de BRAUN Julien et PIERSON Cindy
Le 06.05.2017 MEDUA Faustine de MEDUA Marc et THUET Julie
Le 14.08.2017 JANOVA Rachel de JANO Peter et de JANOVA Ruzena
Le 24.09.2017 MAZUREK Aaron de MAZUREK David et SCHELCHER Séverine



Anniversaires

ANNIVERSAIRES À HONORER EN 2017

| | | |
|-----|-------------------|------------|
| 104 | KESSLER Georgette | 07.08.1914 |
| 98 | MEYER René | 31.12.1920 |
| 95 | THUET Juliette | 03.08.1922 |
| 94 | SCHUTZ Maria | 18.01.1924 |
| 94 | GROTZINGER Anne | 14.10.1924 |
| 93 | MAURER Maria | 24.10.1925 |
| 92 | RIBSTEIN Cécile | 01.06.1926 |
| 92 | MOLLE Eliane | 14.07.1926 |
| 92 | GOETZ Marie | 13.11.1926 |
| 92 | WALTER Alice | 28.12.1926 |
| 91 | MULLER Céline | 27.01.1927 |
| 91 | RENNO Georgette | 30.03.1927 |
| 91 | MAEDER Albert | 05.09.1927 |
| 90 | WALTER Louis | 30.01.1928 |
| 90 | FIMBEL Xavier | 21.03.1928 |
| 90 | MAURER Jeanne | 07.04.1928 |
| 85 | GOETZ Marthe | 16.04.1933 |
| 85 | FIMBEL Arthur | 08.05.1933 |

| | | |
|----|------------------------|------------|
| 85 | HOLLINGER Marie-Louise | 28.06.1933 |
| 85 | SIMON Pierre | 01.09.1933 |
| 85 | BARTH Alice | 01.10.1933 |
| 85 | MEYER Josépha | 18.11.1933 |
| 85 | RIBSTEIN Madeleine | 05.12.1933 |
| 85 | GROTZINGER Josépha | 17.12.1933 |
| 80 | TRO Etienne | 01.02.1938 |
| 80 | MEYER Paulette | 15.03.1938 |
| 80 | METZGER Paulette | 26.04.1938 |
| 80 | GERGES Raymond | 10.08.1938 |
| 80 | WITTIG Antoine | 07.09.1938 |
| 80 | FIMBEL Edouard | 26.10.1938 |
| 80 | MEYER Raymond | 23.11.1938 |
| 80 | SCHUTZ Denise | 13.12.1938 |
| 80 | IFFRIG Yvonne | 30.12.1938 |
| 75 | ADAM Alfred | 10.01.1943 |
| 75 | ADAM Hélène | 23.01.1943 |
| 75 | PFEIFER Georg | 02.03.1943 |
| 75 | MINET Paule | 02.04.1943 |
| 75 | RINGLER Anne | 28.07.1943 |
| 75 | HUEBER Marie-Hélène | 30.08.1943 |
| 75 | WALTER Jean-Paul | 27.09.1943 |
| 75 | CAQUINEAU Jacques | 03.12.1943 |
| 75 | STROEBEL Marthe | 11.12.1943 |

NOCES DE DIAMANT

| | | |
|----|----------------------------------|------------|
| 60 | METZGER Armand et MAEDER Anne | 16.06.1958 |
| 60 | METZGER Louis et HALLER Paulette | 04.07.1958 |

DÉCÈS 2016

Le 09.12.2016 RICHERT Françoise

DÉCÈS 2017

Le 23.04.2017 FIMBEL Marie-Louise
Le 28.04.2017 GROTZINGER René
Le 11.09.2017 METZ Helmut
Le 16.09.2017 IFFRIG Camille
Le 08.10.2017 MAEDER Edmond
Le 08.10.2017 METZGER Joseph
Le 06.11.2017 SCHOENAUER Marthe

Joyeuses fêtes de fin d'année



2018 Ensemble

JANVIER

Samedi 6 janvier :

VŒUX DU MAIRE, Salle des Sports

Samedi 13 janvier :

CREMATION DES SAPINS

MARS

Dimanche 25 mars :

THE DANSANT

Vendredi 30 mars :

VENTE DE TRUITES

JUIN

Judi 21 juin :

FETE DE LA MUSIQUE

SEPTEMBRE

Dimanche 9 Septembre :

BALLADE MUSICALE

DECEMBRE

Décembre :

FETE DE NOËL DES AINES

LOTO DE NOEL

FEVRIER

Dimanche 18 février :

THEATRE ALSACIEN

Samedi 24 février :

SOIREE TARTES FLAMBEES – APRES-SKI

MAI

Dimanche 6 mai :

RANDONNEE CYCLISTE

Samedi 26 mai :

JOURNEE CITOYENNE



JUILLET

Samedi 7 juillet :

SANGLIER A LA BROCHE

OCTOBRE

Samedi 13 octobre :

CONCERT du groupement HARDT ET COLLINE

Dimanche 21 Octobre :

MARCHE AUX PUCES ALSC

Octobre : SOIREE MOULES FRITES